	<b>Mairie d'IFS</b> <b>Esplanade François Mitterrand</b> <b>B.P. 44 – 14123 IFS</b>  Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
<b>SOCIETE FLORO TP – CREATION D'UN  BRANCHEMENT D'ASSAINISSEMENT DES EAUX  USEES – 104 RUE DE FALAISE  ARRETE N° 2024/027</b>		

**LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,**

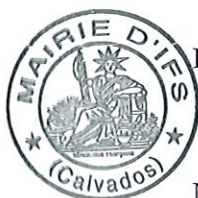
VU les articles L2213-1 à L2213-6.1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;  
VU les articles L411-1 à L411-7 du Code de la route ;  
VU la demande d'arrêt de police de la circulation en date du 8 février 2024 de la société FLORO TP sollicitant la Ville pour des travaux de création d'un branchement d'assainissement des eaux usées au 104 rue de Falaise à Ifs ;

**CONSIDERANT** qu'il y a lieu d'assurer et de préserver la sécurité des différents usagers et de réglementer la circulation dans l'emprise du chantier ;

**ARRETE**

- Article 1 :** La société FLORO TP est autorisée à réaliser, à partir du 14 février jusqu'au 29 mars 2024 inclus, des travaux de création d'un branchement d'assainissement des eaux usées au 104 rue de Falaise à Ifs.
- Article 2 :** Afin de permettre la réalisation des travaux, la circulation se fera sur une chaussée rétrécie, l'accès piéton et le stationnement aux abords du chantier seront interdits.
- Article 3 :** La société FLORO TP est chargée, en tant que de besoin, et sous couvert du présent arrêté, de la mise en place et de la maintenance de la signalisation.
- Article 4 :** Après les travaux, la société FLORO TP devra remettre la chaussée dans son état initial (marquage, couleur, piste cyclable).
- Article 5 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Directeur de la Sécurité Publique ;
  - La Police Municipale d'Ifs ;
  - La société FLORO TP ;
  - Caen la mer – Service de collecte des déchets ;
  - KEOLIS ;
  - Le SDIS.

Fait à Ifs, le 8 février 2024



Le Maire,

**Michel PATARD-LEGENDRE**